



MAIRIE DE SEEZ

COMMUNIQUE

Suite aux mesures annoncées le jeudi 12 Mars par le Président de la République afin de limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19, nous vous informons qu'à compter **du lundi 16 Mars 2020** toutes les activités de toute nature ou rassemblements organisés dans les salles communales seront suspendus **et ce jusqu'à nouvel ordre**. A ce titre l'accès aux salles communales ne sera plus autorisé.

Les écoles et services périscolaires sont également concernés par cette mesure.

Cette mesure est valable pour les animations organisées par les services municipaux (Bureau Information Services, Médiathèque), par les associations et par les organisateurs privés.

Les visites guidées de groupe de l'Espace Saint-Eloi et de l'Eglise Saint-Pierre sont également suspendues, seules les visites individuelles restent possibles.

La médiathèque reste ouverte aux horaires habituels mais uniquement pour les visites individuelles.

En lien avec les services de l'Etat et selon les directives qui émaneront du gouvernement, nous n'excluons pas que d'autres mesures soient prises dans les jours ou semaines à venir.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur vous pour respecter ces mesures.

Pour toute questions ou informations complémentaires, nous vous invitons à contacter le Bureau Information Services de la Mairie de Séez ou le service périscolaire au 04.79.41.00.54.

Mairie de Séez

1, Rue Saint Jean-Baptiste 73700 SEEZ

Tél. 04 79 41 00 54 – accueilbis@seez.fr – www.seez.fr